

Un parcours du combattant : les recherches concernant un prisonnier de guerre (1940-1945) dans les *Stalags* !

Mon grand-père, comme près de 1 800 000 soldats français, fut capturé par les troupes allemandes avant d'être internés dans un Stalag. Il sera retenu cinq longues années, jusqu'au 11 juin 1945 au *Stalag VIII-A* à Görlitz, sous matricule n° 7825.

J'ai souhaité faire des recherches car ce dernier n' a jamais voulu parler de ce triste épisode de sa vie, des souffrances qu'il a pu endurer pendant cette captivité, mais il arborait sur son costume du dimanche l'insigne de boutonnière des prisonniers de guerre.



Rappelons tout d'abord qu'il a fait son service militaire obligatoire du 17 mars 1920 au 3 mars 1922 à la 10^e section C.O.A (*Commis et Ouvriers militaires d'administration*) basée à Rennes.

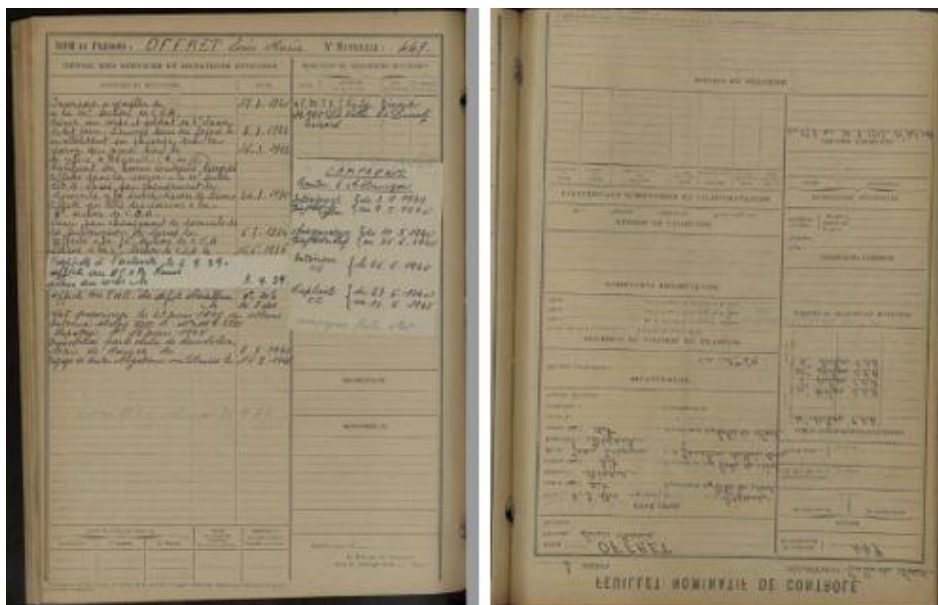
Rappelé à l'activité le 2 septembre 1939 suite à la mobilisation générale, il est affecté à la 4^e C.O.A de Rennes, puis transféré le 10 mai 1940 au PHR (*Peloton hors rang: les PHR étaient composé de nombreux métiers hors armes, mon grand-père était maçon*) du dépôt d'artillerie n° 206 au Mans.

Le 18 juin 1940, jour où le général de Gaulle lançait son appel historique depuis Londres, l'armée allemande entre au Mans et s'y installe. Ils réquisitionnent les bâtiments publics, les hôtels, *etc.*, et occupent la ville, dans tous les sens du terme, comme ils le font dans toute la moitié nord de la France vaincue.

Le 22 juin 1940, l'armistice est signé à Rethondes. mais cela n'empêche pas que le 27 juin 1940, mon grand-père est fait prisonnier.

1^{ère} étape : Recherche du matricule militaire :

C'est aux archives départementales du lieu d'habitation lors des 20 ans de mon grand-père que je dois chercher : (ici les AD des Côtes d'Armor)



2^{ème} étape : le Service Historique de la Défense (SHD) :

En adressant un email (shd-caen.courrier.fct@intradef.gouv.fr) avec le plus d'informations possible, le SHD est en mesure de retrouver la cote du dossier de votre ancêtre. Les informations à fournir dans l'idéal sont les suivantes : nom et prénom, date de naissance, stalag, numéro de matricule.

Il nous envoie copies de quelques documents (compter quelques mois pour une réponse) et nous donne les cotes des documents que vous pourrez **consulter ultérieurement sur place**, après avoir pris rendez-vous.

The image shows two pages of a repatriation card. The left page is a printed form with handwritten entries in black ink. The right page is a separate sheet of paper with handwritten notes in black ink.

Left page (Form):

- NOM : FRÉRY
- Prénom usuel : Louis
- Date de naissance : 14.9.1900
- Lieu de naissance : Bécard (Le Verd)
- Grade et Corps : Adjud
- 5A.206. P.H.B.
- Domicile avant-guerre : Mme
- Ville et numéro Dinard
- Profession : maçon
- Marié — Non marié (Biffer la mention inutile.)
- Nombre des enfants : 3 Leur âge : _____
- Frontst. : _____ Off. : _____
- Stal. : VIII A à Salin
- Matricule : 7823
- FRP 203
- Liste n° : MG 271
- P.-Mod. 2 bis.
- 15.1.41
- voir au dos

Right page (Notes):

- venant de Auvours - Sarthe
- liste 73455 -
- parti pour list 133 à
- Rennes. N° 7823
- M. 5. 11-1-41
- Rapatrié le 25-5-45
- Centre Huyange
- Fichs médicaux n° 1646750
- Domicile voir au verso

Exemple de document reçu : la carte de rapatriement

3^{ème} étape : le Comité international de la Croix-Rouge (CICR)

Là, c'est vraiment difficile. le CICR n'ouvre ses archives de recherche dans les fonds d'archives de l'Agence centrale des prisonniers de guerre qu'à une date fixe, mais attention, vous aurez souvent la réponse suivante:

LE NOMBRE MAXIMAL DE DEMANDES INDIVIDUELLES POUVANT ÊTRE TRAITÉ PAR NOTRE SERVICE A ÉTÉ ATTEINT POUR CE TRIMESTRE. LE SERVICE SERA EN MESURE DE REPRENDRE **AU 21 SEPTEMBRE 2020**. UN FORMULAIRE SERA DISPONIBLE À CETTE ADRESSE. VEUILLEZ LE COMPLÉTER.

C'était aujourd'hui (25 mai 2020) l'ouverture de la demande. J'ai fait ma demande à 7h22 ce matin... a-t-elle été agréée ? Il est maintenant 10h30. Je n'ai pas reçu d'accusé de réception de mon mail, et un retour sur le site du CICR donne déjà la réponse ci-dessus...

Alors, il me reste à m'armer de patience et garder espoir !!!